

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2026-72
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

Matière :
INSTITUTIONS ET
VIE POLITIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Sous matière :
EXERCICE DES
MANDATS LOCAUX

**OBJET : LECTURE
DE LA CHARTE DE
L'ÉLU LOCAL**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU
EXECUTOIRE

CONVOCATION
CONSEIL EN DATE
DU : 17 MARS 2026

AFFICHAGE EN
DATE
DU : 17 MARS 2026

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU

Séance du Conseil Municipal du samedi 21 mars 2026
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD,
Maire

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT
François, DE ALMEIDA Marie, SÉMAT Gérard, GRANIER
Prescillia, GIRY Christophe, CHABERT Sabine, GUIRAUD
Philippe, PERRIN Afaf, VÉRONIN-MASSET Jean-François,
KICHKOFF Gladys, DE LA CASA Javier, GHROUS Melker,
FREUDENREICH Patrick, RATABOUIL Jacqueline,
GANGLOFF Didier, GAÏANI Audrey, PERLES Bruno,
BATIGNE Brigitte, RATABOUIL Michel, CHANCROGNE
Maëva, VIALARET Max, ESCAFRE Élisabeth, ESTRADE
Quentin, BARBAUD Fabienne, LAMMOGLIA Éric, MOUTON
Jean-Baptiste, FONTÈS Audrey, CADEL Fabien, FERNANDEZ
Sandrine, MONDRAGON Gérard, DERKAOUI Calvin.

Formant la majorité des membres en exercice

Secrétaire : CHANCROGNE Maëva.

Conformément à la loi 2015-366 du 31 mars 2015, il est procédé à la lecture de la charte de
l'élu local et des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales relatives aux
conditions d'exercice des mandats locaux.

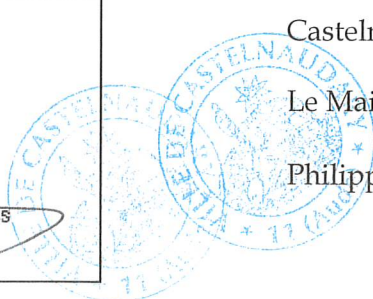
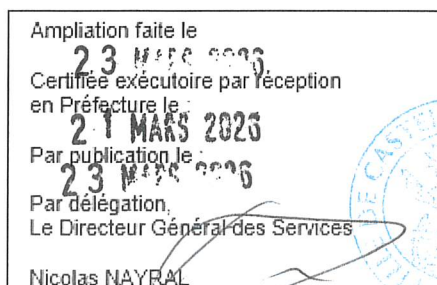
Un exemplaire de la Charte de l'élu local est remis à chaque conseiller municipal.

PREND ACTE.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la
Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.



Castelnaudary, le 21 Mars 2026

Le Maire,

Philippe GREFFIER